

Quelques infos utiles avant de déposer son FUI...

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons très clairement à **calculer votre indice composite**, sur le site <http://www.inscription.cfwb.be/>

Quelques éléments stratégiques à intégrer :

- Nous disposons de **120 places en 1^{ère} commune**, et recevons chaque année davantage de Formulaires Uniques d'Inscription qu'il n'y a de places. Le plus souvent, pour les élèves qui passent en ordre utile, les Dames de Marie constituent le 1^{er} choix. Nous sommes ce que la CIRI appelle « une école complète ».
- Bon an mal an, nous accueillons environ 40 enfants bénéficiant d'une priorité (frères et sœurs de jeunes déjà scolarisés aux Dames de Marie ou enfants de membres du personnel). Cela laisse donc **plus ou moins 80 places pour les non-prioritaires**.
- Cette année, nous préférons ne pas communiquer sur l'indice composite des années précédentes. En effet, l'offre scolaire des communes avoisinantes est en pleine mutation et il est extrêmement difficile de prévoir dans quelle mesure cet indice va évoluer.
- En ce qui concerne le projet immersion : il est important de savoir que les élèves sont d'abord inscrits en ordre utile (ou pas) dans une école, puis seulement inscrits dans le projet immersion (ou pas) **en fonction de leur indice composite**.
- Les enfants scolarisés dans l'enseignement néerlandophone obtiennent l'indice composite moyen **de chaque école mentionnée dans leur FUI**. Leur arrivée « en ordre utile » dépend donc non pas de leur domicile mais du nombre total de FUI reçus et de l'indice dont sont porteurs les élèves qui figurent dans notre liste.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toute demande de clarification concernant votre situation individuelle.